



LETTRES D'EUROPE & ENTREPRISES

Avril 2021 – n°83

SOMMAIRE

Europe 2021 : à la recherche contrainte du temps perdu <i>par Bruno Vever</i>	P. 02
Leçons pour l'Europe : des petits pas de danse <i>par François-Xavier Bellest</i>	P. 06
Informations sur l'Association	P. 12





EUROPE 2021

A LA RECHERCHER CONTRAINTE DU TEMPS PERDU

Bruno VEVER

L'Europe aura démarré 2021 marquée pour longtemps par de profonds changements. Elle n'échappera plus, après les avoir si longtemps reportées sinon oubliées, à des réformes radicales pour en assumer toutes les conséquences.

Good bye Britain

Le premier changement aura été aussi le plus attendu. Au terme de marchandages aussi épuisants qu'opaques, le Royaume-Uni est enfin sorti de l'Union européenne, s'infligeant par ricochet son propre lot de tensions sécessionnistes.

L'Union européenne aura pour sa part fait preuve dans ce divorce d'une solidarité sans failles, là où beaucoup craignaient les divisions, ou pire des effets dominos. Cette sortie britannique affecte certes le poids spécifique de cette Union européenne. Mais elle a le mérite de mettre les choses au clair : on ne peut impunément vouloir le beurre sans l'argent du beurre tout en bloquant la rénovation de la crèmerie...

Maastricht revisité d'urgence

Cette clarification intervient au meilleur moment. Car l'autre changement, celui qu'on n'attendait plus, aura été la levée, suite à un improbable virus, des autres verrous qui bloquaient cette rénovation. Ainsi, pour éviter à l'économie de sombrer sous le poids d'une récession historique (moins 8% en 2020 pour l'UE comme pour la France), la Banque centrale européenne a revu à sa façon les amarres de Maastricht, balayant les préventions de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe. Elle aura ainsi débloqué, sans trop s'inquiéter d'interprétations des traités, 1 300 milliards d'euros, c'est-à-dire dix fois le budget annuel de l'UE, en rachats d'obligations et injections de liquidités.

L'Union européenne ne fut pas en reste, cassant à son tour les codes de Maastricht, la crise ayant rendu la chancelière Merkel méconnaissable au point de croquer la première le fruit défendu agité par Emmanuel Macron, ce projet d'emprunt solidaire si longtemps resté dans la ligne de mire d'une ligne Siegfried protégeant ses intérêts comme sa vertu. Il ne restait plus à la présidente de la Commission, compatriote contaminée par la transgression, qu'à aggraver l'hérésie à hauteur de 750 milliards. Plus habitués à s'étriper pour quelques millions que pour tant de milliards, les 27 finirent pourtant par l'entériner grosso modo au terme d'un marathon d'une demi-semaine, à l'aube d'un 21 juillet 2020 qui restera dans les annales de l'Union comme sa « nuit du 4 août » !

Nouvelle donne sur le tapis étoilé

Un virus aura donc déplacé les lignes rouges des traités, si appliqués à limiter les moyens du vivre ensemble à l'aune prioritaire des intérêts d'États. Mais « nécessité fait loi » finirent par admettre les 27. Les bourses auront fait leur miel de tous ces revirements, dopées aux paradis, fussent-ils artificiels, après avoir frôlé l'enfer...

Et maintenant ? Avec l'euro pérennisé sur le long terme, une solidarité bloquée en parallèle sans échappatoire, des dépenses communes soudain supérieures aux fonds non empruntés, l'Union européenne se retrouve contrainte au mouvement et à l'innovation, après tant d'années perdues dans l'immobilisme et le conservatisme...

Un budget 2021-2027 à double fond

Le Royaume Uni parti, les 27 ne font toutefois pas que rester fidèles à l'usage si pratique de sa langue universelle. Un parfum tenace laissé par l'absent subsiste aussi. Étiquetés frugaux par les uns, radins par d'autres, plusieurs États plus aisés et moins convertis que d'autres n'ont pas tardé à se ressaisir des vapeurs de juillet pour ressusciter en décembre tout l'esprit « money back » bétonné par Margaret Thatcher.

La houleuse négociation fin 2020 du budget pluriannuel européen 2021-2027 en aura témoigné, le restreignant à 1 074 milliards d'euros (à peine réévalués à 1 085 par le Parlement européen au prix de transferts comptables), à proximité traditionnelle du 1% du PIB comme le précédent budget 2014-2020 de 960 milliards.

Certes, il convient d'ajouter les 750 milliards empruntés par la Commission, même si les 500 milliards de subventions proposés à l'origine avaient déjà été réduits à 390 par les frugaux lors du marathon de juillet, moyennant des prêts réévalués de 250 à 360 pour sauver l'enveloppe des 750. Cet emprunt lézarde ainsi pour la première fois le plafond de 1% du PIB infligé au budget européen. Mais on reste loin des 20% du budget fédéral des États-Unis, là où la charge fiscale globale est inférieure d'un tiers à celle imposée aux Européens, approchant même la moitié du PIB pour la France !

Une équation insoluble sans innovations

A dater de 2028, les 27 devront rembourser des échéances solidaires qui les lient jusqu'en 2058. Et si les taux d'intérêt sont aujourd'hui bas, il n'en faudra pas moins assumer l'emprunt dans les comptes. Certains économistes ou qualifiés tels se plaisent à agiter les mirages d'une annulation de la dette en dépit des défiances et fractures irrémédiables qu'un tel débat ne manquerait pas de créer, cassant toute confiance et assurant l'échec non seulement de la relance mais de l'Union elle-même. Il faudra bien rembourser, comme l'a aussitôt signifié la présidente de la BCE.

Certains tempéreront la parole officielle en chuchotant qu'il faudra déjà se donner les moyens d'honorer les échéances même si on devait se résoudre à continuer de faire « rouler » la dette. La Commission s'est certes engagée à présenter cet emprunt comme non renouvelable, mais que sera l'avenir dans un monde où les rapports de force ne cessent de se modifier ? Jacques Chirac aurait confié qu'en politique les promesses

n'engagent que ceux qui les reçoivent. En sera-t-il forcément autrement sur le plan européen ? On pourra aussi méditer François Mitterrand : il faut laisser du temps au temps. Et on ajoutera surtout : mais ne le gâchons plus !

Innover pour valoriser l'emprunt

A présent que les euro-obligations sont passées du domaine de la fiction à celui des réalités, la question de leur gestion optimale par la Commission se pose. Avec elle, un projet longtemps éludé mériterait d'être remis d'actualité : ne devrait-on pas créer un « Trésor » européen pour mieux gérer, en liaison avec la BCE, cette ingénierie financière commune, même s'il eut été plus logique d'y songer avant qu'après ?

On s'étonnera aussi que cet emprunt européen ne fasse aujourd'hui l'objet d'aucune publicité auprès de l'ensemble des épargnants, comme s'il devait rester une chasse gardée entre initiés de la haute finance. La Commission n'est-elle pas en train de rater une nouvelle fois l'occasion de rapprocher l'Europe des citoyens ?

L'utilisation du grand emprunt aurait enfin mérité un meilleur débat. La redistribution des fonds est aujourd'hui régie par des quotas nationaux surtout orientés vers les pays du sud, ce qui faisait certes partie du « deal ». Sans nier en rien cet impératif face à la crise sanitaire, juste verdi par les 27 d'exigences écologiques, n'aurait-il pas été utile d'ouvrir aussi l'emprunt à des investissements transeuropéens innovateurs pour répondre aux retards communs dans l'intégration, ce qui n'a guère été fait ?

Innover pour refonder le budget

La greffe du grand emprunt va bousculer en toute hypothèse et très durablement l'équilibre du budget. Dès 2027 il faudra adopter un budget 2028-2034 intégrant toutes les obligations solidaires de remboursement d'échéances démarrant en 2028. Ceci imposera pour les recettes comme les dépenses des réformes allant de pair.

Concernant les recettes budgétaires, on aura peu d'années pour refonder et accroître les ressources propres sans aggraver la charge fiscale globale d'une Europe déjà championne du monde. Notre compétitivité et notre attractivité imposeront au contraire de desserrer ce poids par des économies d'échelle, tout en inaugurant un rapprochement fiscal entre pays, laissé aujourd'hui en friche. Un calendrier fiscal indicatif a d'ores et déjà été esquissé par les 27, ciblant notamment le plastique, l'empreinte carbone, le numérique, les transactions financières, l'imposition des sociétés. Les « gafa » et autres géants de l'internet sont aussi dans le collimateur, profitant jusqu'à présent des failles béantes de notre désordre fiscal pour s'enrichir au meilleur compte. Ces décisions exigeront certes l'unanimité, ce qui explique qu'on ait échoué à ce jour. Mais tous les États étant désormais solidaires de l'emprunt, ces unanimités ne seront plus demain hors d'atteinte !

Concernant les dépenses, on ne pourra plus surseoir à communautariser à moindre coût et meilleure efficacité des dépenses nationales en double emploi, alors même qu'une intégration crédible exige des moyens à la hauteur : sécurité et défense européenne, administration unifiée des douanes, questions communes liées à la police, la justice, la protection civile, appui aux nouvelles technologies (numérique, robotique, biotechnologies, environnement). Un accent particulier a été mis par les 27 sur l'enjeu climatique mais on n'éludera pas les

autres priorités communes. Se décidera-t-on enfin à créer un Institut budgétaire européen pour commencer à évaluer les économies d'échelle, cibler les projets et ordonnancer les priorités ?

Innovier pour relancer la croissance

Une telle réorganisation du budget communautaire permettrait déjà d'appuyer de façon significative la croissance dont l'Europe a absolument besoin, autant pour assumer puis résorber son endettement aux différents niveaux que pour retrouver son rang dans la compétition mondiale. Mais pour y parvenir, on n'évitera pas non plus une réorientation fondamentale d'un certain nombre de politiques communes telles qu'elles sont aujourd'hui conduites par la Commission européenne.

La politique européenne de la concurrence méritera de figurer en tête de liste de ces réformes. Face à une mondialisation aussi incontournable qu'agressive, elle devra désormais s'attacher non plus à dissuader mais au contraire promouvoir l'émergence et la réussite de champions européens, tout en l'encadrant par un meilleur appui à l'intensification des réseaux transnationaux de sous-traitance avec les PME.

Il est ainsi grand temps de tirer toutes les leçons du tragique déclin des entreprises européennes dans la compétition mondiale sur les nouvelles technologies. Malgré les efforts méritoires des commissaires Davignon ou Bangemann, dès les lointaines années 1980, pour regrouper ces entreprises autour de projets d'avenir, l'entêtement aveugle de la direction générale de la concurrence de la Commission à restreindre ces mises en commun au stade « précompétitif », et à les dissuader sur le plan opérationnel et industriel, aura directement contribué à exclure les Européens des nouveaux géants qui font aujourd'hui la loi dans l'univers mondialisé d'internet, du commerce en ligne, des écrans plats, des smartphones, des robots et autres outils connectés, tout en ayant contraint ces mêmes Européens, dans de si nombreux cas, à vendre leurs propres brevets voire leurs propres marques aux Américains, aux Chinois, aux Coréens ou à d'autres !

Quant à la politique commerciale extérieure commune, aujourd'hui largement ouverte à tous les vents, il est tout aussi indispensable, par-delà les recherches trop souvent trompeuses et artificielles de réciprocités, de l'arbitrer désormais en fonction des intérêts stratégiques, technologiques et sécuritaires prioritaires de l'Europe, comme le font sans états d'âme les Etats-Unis, la Chine et les autres.

Innovier pour retrouver la confiance

Par-delà tous les mérites du grand emprunt, qui aura permis un pas en avant aussi majeur qu'inattendu pour la construction européenne, une interrogation demeure dont dépendra la suite : les nouvelles obligations, tant comptables que juridiques, qui lient désormais nos Etats solidairement endettés suffiront-elles pour les contraindre à rattraper, bon gré mal gré, tout le temps perdu ?

La réponse à cette question conditionnera bien sûr le sort de la dernière chance donnée à l'Europe pour relancer, compléter et pérenniser son intégration, c'est-à-dire pour s'affirmer dans la mondialisation et retrouver la confiance des Européens.

Bruno Vever,
vice président d'Europe et Entreprises.

LECONS POUR L'EUROPE : DES PETITS PAS DE DANSE...

François-Xavier BELLEST

Préambule...

Cette Lettre Europe & Entreprise s'en vient près d'un an après cette crise sanitaire. Encore aujourd'hui, nous vivons tous et toutes une situation complexe. Certes, si nous avons appris à vivre avec ce virus pour combattre cette pandémie mondiale, nous espérons tous et toutes un avenir plus serein. Nous espérons, pour les uns, à apprendre de cette crise pour « l'après-Covid ». L'Europe apprendra-t-elle ? Sommes toutes, pour un grand nombre, le risque est de s'en revenir comme « avant ». Pourquoi changer ? Chez Europe & Entreprises, nous nourrissons l'espoir que l'Europe sortira grande de cette crise et pour permettre à ses citoyens de rayonner dans le monde...d'après.

Selon où nous sommes situés en Europe, nous n'avons pas vécu ces épisodes de la pandémie à situations égales. D'une part, si l'Europe a su injecter des milliards d'euros à la hauteur de ce qu'elle représente. Je vous laisse lire l'excellent article de mon corédacteur de cette Lettre, Bruno Vever, qui relate le colossal engagement de l'Europe au chevet des 27 ! Pendant ce temps de pandémie, les États membres y sont allés de découvertes sur la Covid en déconvenues, tout en confinant, en déconfinant puis reconfinant... Bref... que des mots que mon correcteur orthographique n'a pas encore mis à jour mais que nos langues utilisent au quotidien. Sale temps pour l'apparition de ces nouveaux mots... !

D'un État membre à un autre, les populations ont suivi les recommandations de leurs gouvernants. L'Europe s'est mobilisée pour la campagne de vaccination de ses citoyens, et éviter ainsi aux États membres les surenchères de prix et les logistiques de livraison. Certes, nous connaissons déjà ces problèmes, conséquence du manque d'usines de production sur le territoire européen, mais nous le savions déjà... Trop de pans économiques de l'Europe dépendent assurément, et comme nous l'a rappelé Xavier Grosclaude dans notre Lettre de septembre dernier, de la Chine mais également d'autres contrées...

Cette crise sanitaire devrait-elle s'en venir confirmer nos pratiques actuelles et nos positions ? Nous n'avons pas de certitude. Seulement, avec tant de milliards engagés, l'Europe n'a-t-elle pas d'autre choix que de préempter de grands écarts entre immobilisme d'hier et envol aujourd'hui ? L'Europe n'a-t-elle pas d'autres choix que se lancer à fond dans l'innovation et ne pas passer à côté de tout ce qui bouscule depuis peu : distanciation, retour au local, green attitude, digital business attitude ?

Comme je le soulignais dans l'un de mes précédents articles : « *dans l'histoire du projet européen depuis 1951, c'est une banalité qui tient lieu d'évidence : l'unification de notre continent n'a progressé qu'au travers des crises.* ». Analysons succinctement donc ce que l'Europe pourrait apprendre et retenir de cette énième crise...entre grands écarts constatés ici et là, l'Europe tente des petits pas de danse...

Leçon de distanciation... : petits pas de proximité !

Durant cette pandémie, de nouvelles expressions sont apparues dans toutes les langues du Vieux-Continent. L'expression « respecter la distanciation » reste l'une des plus utilisées. Alors, l'Europe est-elle prête à respecter la distanciation, notamment avec la Chine, tout en conservant les relations diplomatiques, à minima, comme elles sont pratiquées in situ. Après tout, pourquoi faire plus pour si peu. Distanciation ne signifie pas pour autant refus ou méfiance mais plutôt respect... Distanciation, c'est également savoir prendre le recul nécessaire et arbitrer avec justesse ce que l'Europe est prête à construire pour ses citoyens.

Distanciation pour un retour au local... Combien sommes-nous en Europe à s'orienter sur une production locale... ? Au regard de nombres études sociologiques, il en existe un certain nombre. Nous n'avons pas l'assurance de savoir si cette attitude perdurera, une fois l'Europe sortie de cette crise sanitaire. Pourtant consommer Europe, c'est-à-dire produire, vendre, acheter et faire bénéficier les Européens des biens européens, cela serait un premier pas de danse. Je ne défends pas là une quelconque volonté de protectionnisme, juste du bon sens. Cela n'aurait pas non plus de sens dans une économie mondiale et ouverte, mais l'Europe ne doit pas dépendre de ses « essentiels » manufacturés à l'extérieur de son territoire. L'Europe est déjà hyper-dépendante avec les matières premières. Nous avons vu et vécu cette dépendance avec les masques de protection contre la Covid-19. Au début de la crise sanitaire, devant une grande pénurie de masques, nombre d'entreprises européennes et beaucoup de citoyens européens se sont improvisés « fabricants » de cet indispensable essentiel. Présentement, ce sont les vaccins qui peinent à parvenir aux États membres... A venir, ce sera le temps des puces, des micro-processeurs pour l'informatique médicale et non médicale, voire demain des plastiques... Pour l'exemple des vaccins, je cite un pays que je connais bien, le Canada. Son voisin et principal partenaire commercial, les USA, ne lui livreront aucune dose de vaccin. En effet, toute la production fabriquée aux États-Unis dessert uniquement le local, soit au bénéfice exclusif des étatsuniens. Et ce n'est pas du protectionnisme pour Mister Biden, bien sûr : « just a formal precaution » pour le citer. Toutes les doses de vaccin actuelles du Canada provenant de Pfizer-BioNTech et Moderna sont fabriquées en Europe, ce qui pourrait mettre en péril la totalité des livraisons de vaccins au Canada. Cependant actuellement l'Europe tout comme le Canada subissent des délais dans les livraisons de Pfizer, l'entreprise ayant ralenti la cadence de production pour agrandir son usine en Belgique. La ministre canadienne du Commerce international, Mary Ng, a de son côté voulu insister sur le fait qu'il n'y avait « *pas de restriction sur les exportations* », et elle a dit « *qu'Ottawa était étroitement en contact avec ses partenaires de l'Union européenne* ». L'Europe n'aura pas négocié le CETA pour rien... Ouf !

Pour l'information, il faut rappeler que c'est la CE qui négocie au nom des 27 Etats membres de l'Union, avec une précommande de quelque 2,2 milliards de doses. L'Europe a signé à ce jour six contrats avec des fabricants de vaccins anti-Covid, dont trois sont aujourd'hui administrés : le germano-étatsunien BioNTech-Pfizer, suivi par l'étatsunien Moderna, puis le suédo-britannique AstraZeneca. Collectivement, les 27 Etats membres ont injecté en moyenne 2,4 doses pour 100 personnes, avec d'importantes disparités selon les pays. L'UE table sur un potentiel de quelque 200 millions d'Européens vaccinés d'ici fin juin. Les prix négociés par la Commission pour ces vaccins devaient rester strictement confidentiels. Ils ne le sont plus, et je n'en ferais pas le détail ici, ce n'est pas le sujet. C'est dire que l'UE est au petit soin avec ses citoyens. Je vous laisse imaginer la foire d'empoigne si chacun des Etats membres avait négocié séparément les prix et les volumes des doses !

Tandis qu'aux portes de l'Europe, la guerre d'approvisionnement en vaccins fait rage. Prenons par exemple l'Ukraine qui vit un scénario cauchemardesque avec ses importations, digne d'une série diffusée sur Netflix... Les

gouvernants ukrainiens se trouvent face à un dilemme : comment se passer du vaccin de la Russie, SpoutnikV, avec laquelle elle est en guerre ? Le pays espère une intervention de l'OMS -par l'intermédiaire de l'opération COVAX- pour aider une partie de sa population la plus précaire. La Russie ne verrait aucun souci à livrer l'Ukraine, mais elle en fait une arme politique... prête à tirer sur l'Ukraine et ignorer l'Union européenne...L'Ukraine a donc été contrainte de céder aux avances des... Chinois...pour importer des doses de SinoVac. Après la Route de la Soie, la Voie du Vaccin...

L'on peine à imaginer que, pour le moment, ce sont les pays les plus développés, les plus riches, qui ont accès aux livraisons des doses de vaccins. C'est une réalité.

Leçon verte : premiers pas vers une European green attitude... !

Green attitude : cette pandémie a eu un effet catalyseur. L'Europe renforce sa prise de conscience, et donc sa prise de parole, et donc sa mise en mouvement : l'Europe s'en vient jouer un (vrai) rôle majeur au niveau mondial. L'Union Européenne, la Commission et le Parlement œuvrent en ce sens depuis quelques années déjà. Ainsi, dans le cadre du « pacte vert européen », la Commission devrait présenter une proposition de loi sur le mécanisme européen d'ajustement des émissions de carbone compatibles avec l'OMC au cours du deuxième trimestre 2021. L'objectif est d'inciter les industries commerciales de l'UE et hors UE à dé-carboner. Les eurodéputés devraient proposer de fixer un prix du carbone sur les importations de certains biens en provenance de pays tiers, si ces derniers ne sont pas assez ambitieux. Cependant, la taxe carbone ne doit pas être utilisée à mauvais escient comme un outil de protectionnisme commercial. Cette même proposition devrait inclure les revenus générés afin de financer une partie du budget de l'UE. Il faut rappeler que le Parlement a joué un rôle déterminant en faisant pression pour une législation climatique européenne plus ambitieuse en déclarant l'urgence climatique (c'était le 28 novembre 2019). L'Europe fait un grand écart dans le bon sens.

Toujours au sein du PE, les eurodéputés se sont entendus pour légiférer et appeler à des règles européennes contraignantes en fixant une norme en matière de conduite responsable des entreprises. Le projet d'initiative législative sur le devoir de vigilance et la responsabilité des entreprises, préparé par la commission des affaires juridiques du Parlement, appelle la Commission à présenter de façon urgente une législation garantissant que les entreprises soient tenues responsables lorsqu'elles portent atteinte (ou contribuent à porter atteinte) aux droits de l'homme, à l'environnement et à la bonne gouvernance. Les nouvelles règles devraient mieux protéger les droits des victimes, garantir l'accès aux recours juridiques et s'appliquer à toutes les entreprises qui souhaitent accéder au marché intérieur de l'UE, y compris celles établies dans des pays tiers. Et lorsque nous lisons cela, on comprend les jolis pas de danse de l'Europe. Avec regret, et comme toujours, on fait peu état de cet écart puisque lorsque médias, politiques ou Etats membres s'expriment sur l'Europe, ils colportent des propos négatifs...

Pourtant, c'est bien la crise sanitaire de la Covid-19 qui a mis en évidence les vulnérabilités de notre économie européenne et des chaînes d'approvisionnement mondial non réglementées. Et tous les acteurs de ces chaînes, à commencer par les investisseurs, se sont émus avant de remettre en cause la façon dont les joueurs économiques gèrent les risques sociétaux et environnementaux associés à leurs activités. Pour en apprendre plus, je vous invite à lire l'étude de la Commission publiée le 11 février 2020 (*Rapport contenant des recommandations à la Commission sur le devoir de vigilance et la responsabilité des entreprises* – Rapporteuse : Laura Wolters). Pour faire une synthèse rapide, il est instructif de savoir que seule une entreprise sur trois dans l'UE prend actuellement des mesures de diligence raisonnables, alors qu'environ 70% des entreprises

européennes interrogées sont favorables à des règles en la matière à l'échelle de l'UE. Nombre d'entreprises européennes prennent conscience qu'elles peuvent à la fois devenir plus compétitives et réduire leur empreinte environnementale. Présentement, chaque Etat membre déploie ses arsenaux juridiques sans concertation avec les autres. Lors d'un échange de vues en commission des affaires juridiques, le commissaire Didier Reynders a déclaré quelques mois après la parution de l'étude, en avril 2020, que la prochaine proposition législative de la Commission, attendue pour le premier semestre 2021, ferait partie intégrante du pacte vert européen et du plan de relance européen. Sa proposition attendue portera sur le devoir de vigilance des entreprises donneuses d'ordre vis-à-vis de leurs sous-traitants, en matière de droits humains et d'environnement. Et ce qui s'appliquera aux entreprises européennes s'appliquera aux entreprises qui souhaitent intégrer le business européen.

Et l'Europe s'engage sur tous les fronts, y compris l'économie circulaire, comme son nouveau plan d'action intégrant des propositions sur la conception de produits durables, la réduction des déchets et le renforcement des droits des consommateurs (grâce par exemple au droit à réparation). Une attention particulière est portée aux secteurs consommant beaucoup de ressources, comme les e-déchets, les TIC, les plastiques, les textiles et la construction. Il semblerait que tous ces pas de danse finiront par créer du mouvement sur la scène internationale. L'Europe renforce son ambition climatique afin d'atteindre les objectifs de l'accord de Paris. Concrètement, cette initiative cherche à convaincre les entreprises d'adopter des technologies propres et des pratiques écoresponsables ; et ce, pour devenir plus compétitives et productives tout en réduisant leur empreinte environnementale. Le montant des subventions européennes pour contribuer à cette économie plus verte s'envole pour financer et accompagner les entreprises dans leurs projets d'innovation durable. Une meilleure compétitivité permet à une entreprise de réduire ses coûts, d'accélérer son processus d'innovation et d'avoir une chaîne logistique plus fluide. De plus, une productivité durable accrue permet aussi aux entreprises de se démarquer de la concurrence sur les marchés étrangers, où les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance sont de plus en plus exigés dans les contrats privés et les appels d'offres publics.

Leçon de business : un petit pas digital pour un grand pas de l'Europe...

Business attitude : l'Europe se dote de tous les moyens pour être l'acteur mondial, avec un rôle à jouer entre les Amériques et les blocs asiatiques, plutôt que de rester au centre et de faire office de punching-ball... La transformation numérique est un des fers de lance de la politique européenne, tout comme l'a souligné notre vice-président, Markus Schmidt, qui dans ses derniers articles précise que l'avenir de l'entreprise passe par sa transformation numérique.

5G, intelligence artificielle, protection des données, Gafa... entre innovation et régulation, l'Union européenne cherche à unifier son marché du numérique et affirmer son autonomie face aux géants américains et chinois. Tout le monde ressent la transformation numérique dans son quotidien. La stratégie numérique de l'UE fera en sorte qu'elle soit profitable pour les citoyens, les entreprises et la planète, dans le respect des valeurs de l'UE. À qui bénéficiera la stratégie numérique de l'UE? A tous les Européens, où la technologie améliore le quotidien de tous ses citoyens ; aux entreprises aux bonnes fins qu'elles naissent, se développent, innovent et entrent en concurrence les unes avec les autres dans des conditions équitables ; et enfin à la planète, où les technologies numériques aident l'UE à atteindre sa neutralité carbone. La crise sanitaire a forcé beaucoup d'entreprises, de marques, mais également des petits commerces, à accélérer leur virage numérique. Derrière chaque transformation numérique, il y a des humains. Si plusieurs formations s'offraient déjà en virtuel avant la

pandémie, la situation a amené une révision complète des offres pour se faire remarquer davantage dans un univers en profondes transformations.

Dans le rapport annuel « *State of European Tech 2020* » publié par *Atomico*, l'une des grandes sociétés d'investissement, créée par le fondateur du logiciel Skype, Nikka Zennström, il y est indiqué que l'Europe est un grand réservoir de jeunes pousses et de talents. Le territoire européen bénéficie des meilleures conditions pour apprendre, penser, créer et investir. Le seul frein serait le développement. La part des investissements étrangers dans les jeunes pousses, qui est de 30% pour les tours de table de 0 à 2 millions de dollars, grimpe à près de 80% pour les tours de 200 à 250 millions de dollars, et près de 90% pour les tours au-dessus de 250 millions. C'est dire l'intérêt des étrangers pour les start-up européennes ! L'explication reste assez simple, le marché étatsunien est pratiquement saturé, et le marché chinois fermé. Autant dire que l'Europe est placée pour « booster » le marché. En moyenne, les jeunes pousses réalisent près de 30% de leur chiffre d'affaires hors UE, sachant qu'une grande partie des start-up naissent et pensent marché global, donc mondial. Et c'est encore plus pertinent dans le domaine de la Tech où le monde de l'infonuagique est leur marché.

Si l'Europe préempte aujourd'hui ce nouveau virage, il y a plusieurs explications. Outre la saturation du marché US et l'impossible accessibilité au marché chinois, le secteur des jeunes pousses européennes souffrait hier d'un déficit de visibilité. Le marché intérieur semble suffisant à leurs débuts, mais le passage à l'échelle, le « scaling », nécessite une internationalisation et donc des investisseurs étrangers qui, il y a encore dix ans, n'intervenaient que très peu.

Pour continuer à développer et amplifier le mouvement du numérique, l'Europe met les bouchées doubles : rapports en nombre, pression sur les DG à la Commission, pression par l'élaboration de directives, déploiement de budgets colossaux sous formes de subventions.

Cependant, même si des jeunes pousses européennes sont en train de donner naissance à des prises de leads mondiaux, l'Europe doit être vigilante à trouver « the » bonne formule pour accompagner la croissance de ses start-up. Accompagner, financer est à minima ce que l'on peut attendre d'une Europe forte, mais il lui faudra également développer l'attractivité de ces jeunes pousses, sans pour autant devenir le réservoir technologique de pointe ou de rentabilité pour des géants étatsuniens ou asiatiques. Probablement l'Europe devra-t-elle générer, accompagner et entourer la création d'écosystèmes pour que les jeunes pousses s'agrègent en un modèle européen et devenir des champions mondiaux ? La réponse est une évidence : « très probablement... ».

Façonner l'avenir numérique en Europe (titre du rapport de la Commission !) passera également par l'apprentissage et les compétences, voire une professionnalisation de certains secteurs. L'éducation et la formation doivent être au cœur de la préoccupation européenne pour obtenir une mention d'excellence. Si l'Europe regorge de talents que le monde nous envie, alors nous devons multiplier les possibilités d'accès à la connaissance. En 2021, l'Europe reste attentive à la guerre des talents numériques et à l'internationalisation versus l'externalisation des expertises ; tout comme, par exemple, la mort annoncée des « cookies » ou témoins de connexion, en français dans le texte. Cette fin des cookies signe la fin d'une ère en marketing numérique et aura des impacts monumentaux sur ceux qui ne se seront pas bien préparés. Par sa nature graduelle et insidieuse, ce phénomène ne semble pas suffisamment inquiéter les marketeurs, qui pourtant dépendent très largement du cookie, par exemple en ciblage, pour remplir les promesses de performance qu'ils ont faites dans un autre contexte. Et l'Europe veille à cet aspect particulier pour protéger ses citoyens en les aidant à réduire leur dépendance à des technologies et approches en perte de vitesse et à développer les bons réflexes pour préparer demain.

Deux ans après son entrée en vigueur, le règlement général sur la protection des données (RGPD) semble jouer son rôle et avec constance, les autorités de protection des données sont vigilantes à ce que les règles soient assouplies ou durcies selon les souhaits ou plaintes qui lui sont soumises.

Vigilance également pour tout ce qui a trait à l'Intelligence Artificielle sur la manière dont ces technologies touchent les secteurs de la culture, de l'éducation et de l'audiovisuel, en se concentrant sur les questions juridiques et éthiques.

L'harmonisation fiscale européenne, jusque-là chasse gardée des Etats membres, attendue en vain par les uns, convenue par les autres, naîtra très probablement du virage numérique en Europe. En effet, les nouvelles règles européennes qui aideront à mieux tracer et taxer les « opérations imposables » réalisées dans l'environnement constamment en croissance des plateformes numériques, obligeront les Etats membres à une restructuration des systèmes fiscaux. Par exemple, le Parlement étudie une obligation des échanges entre les autorités fiscales de façon plus rapide que ce qui est proposé par la Commission, et que des sanctions harmonisées soient mises en place pour les plateformes qui ne respectent pas leurs obligations.

L'avenir numérique de l'Europe passe également par le médical. Le nouveau programme EU4Health soutiendra des actions dans des domaines où la contribution de l'UE peut apporter une véritable valeur ajoutée, comme le traitement des menaces sanitaires transfrontalières, améliorer la résilience des systèmes nationaux de santé. Il devrait permettre à l'UE de faire face non seulement aux futures épidémies, mais aussi à des défis à long terme tels que le vieillissement de la population et les inégalités en matière de santé. Toujours dans ce programme, l'UE veillera à l'amélioration de la disponibilité, de l'accessibilité et du caractère abordable des médicaments et des dispositifs médicaux. Dans ce même programme, l'Europe assurera le soutien à la création d'un espace européen des données de santé. Là encore, il s'agira pour l'Europe de veiller à ce que « ses » datas ne se retrouvent pas aux mains de non-Européens. Tout est donc un exercice d'équilibre entre local business et global business..., avec une dose de digital !

Dans cette dynamique digital business attitude, Europe & Entreprise a lancé un « ClubHouse » sur Zoom. Rendez-vous périodiques de 17 à 18h00. Réseau social 100 % audio avec une thématique prédéfinie. Pas de supports écrits, de vidéos, mais des échanges autour de témoignages avisés, de réflexions et partages d'expériences, de la part des participants qui souhaitent prendre la parole. E&E aurait pu lancer cette plateforme beaucoup plus tôt, mais la Covid a propulsé cette idée qui germait déjà dans l'esprit des administrateurs. Merci de consulter la page 13 pour plus d'informations sur ce nouvel outil d'échanges et de dialogue.

Après ces leçons de petits pas de danse, l'examen de passage pour l'Europe reste double : d'une part, l'intérêt et la confiance de ses citoyens pour ses représentants et ses institutions, et d'autre part, un taux de participation plus significatif aux élections européennes.

Et si l'Europe danse, danse et réussit ses grands écarts, alors aimons, aimons cette Europe...

François-Xavier BELLEST,
Sémiologue, administrateur d'Europe et Entreprises.



Informations sur l'Association

ClubHouse d'Europe&Entreprises

Nous avons le plaisir de vous informer que nous avons lancé un « ClubHouse » au sein d'Europe & Entreprises. Nous serons heureux de vous associer à nos futurs rendez-vous périodiques, tous les jeudis de 17 à 18h00.

Qu'est-ce qu'un « ClubHouse » ?

C'est un réseau social 100 % audio avec une thématique prédéfinie. Pas de supports écrits, de vidéos, mais des échanges autour de témoignages avisés, de réflexions et partages d'expériences, de la part des participants qui souhaitent prendre la parole.

Les conversations sont organisées par des modérateurs dans une « salle » prévue à cet effet sur l'application Zoom. Vous pouvez prendre la parole, comme profiter du contenu des échanges qui se tiennent dans la salle. Attention, la parole doit y être partagée ; le modérateur est là pour la répartir, et faire que chaque intervention soit synthétique, courte, et centrée sur l'essentiel.

Pourquoi un « ClubHouse » Europe & Entreprises ?

C'est l'occasion pour nous de partager sujets et engagements européens ! Le tournant digital que nous vivons tous est une belle opportunité pour parler d'Europe.

Notre plate-forme se veut professionnelle, associant tous profils de personnes aux côtés des experts d'Europe & Entreprises et des grands spécialistes invités. La qualité des échanges y est primordiale.

Nombreuses seront les contributions aux réflexions d'actualité, partages d'expériences exclusives, témoignages, pour notre plus grand plaisir et une forte valeur ajoutée.

Pour vous accueillir prochainement au sein du ClubHouse d'Europe&Entreprises, merci de nous contacter pour obtenir l'agenda des prochaines rencontres et le lien de connexion sur l'application Zoom.

Nous vous rappelons de ne pas hésiter à consulter notre site <http://www.europe-entreprises.com/> Vous y trouverez :

- une présentation de l'association.
- nos dernières informations : tribunes, vidéos, notes.
- nos anciennes Lettres.

EUROPE & ENTREPRISES

Association loi 1901

Maison de l'Europe de Paris

29 avenue Villiers

75017 Paris

www.europe-entreprises.com

Président, Directeur de la Publication :

Dominique Bertrand

Rédaction : entreprise_europeenne@yahoo.fr

Rédacteur en chef : François-Xavier Bellest

Éditorialiste : Bruno Vever

Production : Europe & Entreprises

Numéro ISSN : 1638-6094

Europe & Entreprises est un lieu de rencontre, d'information et de débats sans tabous sur l'Europe.



EUROPE & ENTREPRISES
Association for euro-entrepreneurs

Lettres d'Europe et Entreprises – Avril 2021 – n°83